



Extrait du registre des arrêtés du Maire

N° 24 T 24

Objet : *Réglementation temporaire de la circulation Promenade François Lebel*

Le Maire de la Ville de Sainte-Adresse

VU les articles 2212-1 à 2213-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'article R 417-10 du Code de la Route

VU la demande présentée par l'entreprise VALERIAN pour des besoins de réparations URGENTES des ouvrages de défense à la mer et bétonnage le long de la promenade François Lebel

ARRETE

Article 1 : Afin de permettre le bon déroulement des travaux, la circulation sera interdite sur la Promenade François Lebel au droit des travaux pendant **3h sur 3 jours entre le 24 janvier et le 02 février 2024**. Une déviation « piétons » sera mise en place. Une information aux riverains sera diffusée.

Article 2 : L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation réglementaire visible de jour comme de nuit et les protections nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la route et des piétons. Elle aura l'obligation de réparer les dégâts éventuels causés au domaine public, elle assumera la responsabilité des ouvrages et matériels stationnés et procédera à l'affichage de l'autorisation et le boitage aux riverains.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront sanctionnées dans les formes prévues par les règlements en vigueur.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Sainte-Adresse, les Agents de la Police Municipale, Monsieur le Commissaire Divisionnaire du Havre, Monsieur le Commandant du Corps Urbain du Havre et les Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Sainte-Adresse, le vingt-trois janvier deux mil vingt-quatre.



Le Maire,

Ampliation transmise à :

ddsp76-csp-le-havre@interieur.gouv.fr
ddsp76-csp-le-havre-commandement@interieur.gouv.fr
Bureau de Police Alma : david.leconte@interieur.gouv.fr
stephane.marie@interieur.gouv.fr
prevision.ouest@sdis76.fr
Karl.CHENEL@transdev.com
virginie.horent@lehavremetro.fr
voirie@lehavremetro.fr
transportscolaires@lehavremetro.fr
Police Municipale
Service Urbanisme
Service Communication
Affichage
regis.lallemand@sainte-adresse.fr
basile.schnellbach@spiebatignolles.fr